

Celyad lève 100,1 millions USD lors de son introduction sur le NASDAQ

Mont-Saint-Guibert, Belgium – Celyad SA (anciennement « Cardio3 BioSciences », Euronext Bruxelles et Paris : CYAD), annonce aujourd'hui la clôture de son offre globale pour un montant brut total, avant frais de transaction, de 100,1 millions USD représenté par 1.460.000 nouvelles actions ordinaires, réparties en 1.168.000 American Depositary Shares (« ADS ») au prix de 68,56 USD par ADS et 292.000 actions ordinaires au prix de 60,25 EUR par action. Ces actions ont été placées concomitamment dans une offre publique aux États-Unis et un placement privé en Europe (conjointement, « l'offre globale »). Le prix par ADS est basé sur un montant de 60,25 EUR par action ordinaire déterminé sur base d'un taux de change de 1,1380 USD par euro.

En outre, Celyad a accordé au syndicat de placement une option d'achat pour un nombre complémentaire maximal de 175.200 nouvelles actions ordinaires sous la forme d'ADS et une option d'achat portant sur un nombre maximum supplémentaire de 43.800 nouvelles actions ordinaires, représentant au total 15% des actions ordinaires et ADS émis dans l'offre globale. Cette option peut être exercée durant une période de 30 jours à compter du 18 juin 2015.

Les clôtures de l'offre ADS et du placement privé concomitant sont conditionnées l'une à l'autre et sont prévues pour le 24 juin 2015.

Chacun des ADS proposés donne droit à une action ordinaire.

Les actions ordinaires de Celyad sont cotées sur Euronext Paris et Euronext Bruxelles, sous le symbole « CYAD ». Le début de la cotation des ADS sur le NASDAQ Global Select Market débutera ce 19 juin 2015, sous le symbole « CYAD ».

UBS Investment Bank et Piper Jaffray & Co. agissent comme co-teneurs de livre et Petercam SA, Bryan, Garnier & Co., LifeSci Capital LLC et Lake Street Capital Markets LLC agissent comme co-chefs de file pour l'offre globale proposée.

Un document d'enregistrement relatif à l'émission de ces titres a été accepté par la Securities and Exchange Commission (SEC) aux États-Unis le 18 juin 2015.

Les titres émis dans le cadre l'offre globale sont émis sur base du document d'enregistrement déposé à la SEC. La version définitive de ce document d'enregistrement peut être obtenu auprès de UBS Securities LLC, attention: Prospectus Department, 1285 Avenue of the Americas, New York, NY 10019, ou par téléphone au (888) 827-7275, et auprès de Piper Jaffray & Co., attention: Prospectus Department, 800 Nicollet Mall, J12S03, Minneapolis, MN 55402, par téléphone au (800) 747-3924 ou par courriel à l'adresse : prospectus@pjc.com.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'achat des titres mentionnés et aucune vente desdits titres n'interviendra dans un État ou une juridiction

où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant que les titres ne soient enregistrés ou que leur placement ne soit autorisé en vertu des lois sur les valeurs mobilières de l'État ou de la juridiction concernée.

FIN

Pour plus d'informations, contactez :

Pour l'Europe : Consilium Strategic Communications

Amber Bielecka, Chris Welsh et Laura Thornton - T : +44 (0)20 3709 5700 – celyad@consilium-comms.com

Pour les États-Unis : The Ruth Group

Lee Roth (Investors) et Kirsten Thomas (Media) – T : +1 646 536 7012 / 7014 - celyad@theruthgroup.com

Pour la France : NewCap

Pierre Laurent et Nicolas Mérigeau - T : + 33(0)1 44 71 94 94 - celyad@newcap.fr

Celyad

Christian Homsy, PDG, et Patrick Jeanmart, CFO : T : +32 (0)10 39 41 00 info@celyad.com

Pour vous abonner à la lettre d'information de Celyad, rendez-vous sur

www.celyad.com

 **Retrouvez-nous sur Twitter @CelyadSA**

A propos de Celyad

Fondée en 2007 et basée en Belgique, Celyad est leader dans les thérapies cellulaires spécialisées avec des programmes cliniques ciblant les maladies cardiaques et les cancers. Celyad poursuit actuellement le développement de son produit candidat phare en cardiologie, C-Cure®, pour le traitement de l'insuffisance cardiaque ischémique et a terminé l'inclusion d'une étude de phase III en Europe et en Israël. En parallèle, la Société développe également un portefeuille de produits en thérapies CAR T-cell, utilisant les récepteurs de cellules tueuses naturelles, pour le traitement de nombreux cancers solides et liquides. Son produit candidat phare en oncologie, NKG2D CAR T-cell, est entré en étude clinique de phase I en avril 2015.

Les actions de Celyad sont cotées sur Euronext Bruxelles et Euronext Paris sous le symbole CYAD.

Pour en savoir plus sur Celyad, rendez-vous sur www.celyad.com.

Déclarations prévisionnelles

En plus des faits historiques ou des déclarations de condition actuelle, le présent communiqué de presse présente des déclarations prévisionnelles qui expriment les attentes et projections de la Société pour l'avenir et impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et des hypothèses pouvant déboucher sur des résultats ou événements réels sensiblement différents de ceux présentés ou suggérés par lesdites déclarations prévisionnelles. En particulier, il convient de noter que l'étude clinique de phase I évaluant NKG2D CAR T-cell n'est pas terminée. Les données relatives à la sécurité et à la faisabilité de la thérapie NKG2D CAR T-cell sont limitées. Ces données ne peuvent pas être répétées ou observées dans des études en cours ou futures impliquant l'évaluation de NKG2D CAR T-cell ou les autres produits-candidats de la société. Ces risques, incertitudes et hypothèses pourraient influencer négativement sur les résultats et les effets financiers des plans et événements décrits dans le présent document. Ces déclarations prévisionnelles doivent par ailleurs être considérées à la lumière de facteurs importants pouvant déboucher sur des résultats ou événements réels sensiblement différents des prévisions : dépôt dans les temps et agrément de tous dossiers d'autorisation administrative, lancement et achèvement satisfaisants d'études cliniques, dont les études cliniques de Phase III sur le

C-Cure® et les études cliniques de Phase I sur le CM-CS1, résultats cliniques complémentaires validant le recours aux cellules souches autologues adultes pour le traitement de l'insuffisance cardiaque ischémique et la thérapie cellulaire autologue CAR T-cell afin de traiter les maladies cancéreuses, conformité à tous types d'exigences réglementaires et autres, et intervention d'organismes réglementaires et autres instances gouvernementales, obtention, maintien et protection de la propriété intellectuelle, capacité de la Société à se prémunir de contrefaçons en faisant prévaloir ses brevets et à défendre son portefeuille de brevets contre toute contestation de tiers, concurrence d'autres entreprises mettant au point des produits à des fins comparables, capacité de la Société à gérer ses dépenses d'exploitation, capacité de la Société à obtenir des fonds supplémentaires pour financer ses activités et établir et maintenir ses alliances commerciales stratégiques et à prendre de nouvelles initiatives commerciales. Par ailleurs, les présentes déclarations prévisionnelles ne représentent les points de vue de la Société qu'à ce jour et ne doivent nullement être considérées comme représentatives de ses points de vue ultérieurs. Celyad ne s'engage en aucune façon à actualiser ses déclarations prévisionnelles.

C3BS-CQR-1, C-Cure, NKG2D CAR T-cell, C-Cathez, OnCyte, Celyad, Cardio3 BioSciences et les logos Cardio3 BioSciences, Celyad, C-Cathez, CHART-1, CHART-2 et OnCyte sont des signes protégés internationalement par les législations applicables en matière de protection des droits intellectuels. La Mayo Clinic détient des intérêts dans Celyad en contrepartie des certains droits de propriété intellectuelle cédés sous licence à la Société.

Information importante

Le présent communiqué ne constitue ni une offre en vente ou une quelconque sollicitation d'achat de nouvelles actions, ni un prospectus au sens de la Directive 2003/71/EC (cette directive, ainsi que toutes mesures de transposition dans les Etats membres de l'Espace économique Européen, telles que modifiées, en ce compris par la Directive 2010/73/EU telle que transposée dans les Etats membres concernés, ensembles, la « Directive Prospectus »). Aucune offre publique des nouvelles actions n'aura lieu dans l'un des Etat membre de l'Espace économique européen et aucun prospectus ou autre document d'offre de souscription n'a été ou ne sera préparé en relation avec la vente des nouvelles actions par la Société dans l'Espace économique européen. Dans l'Espace économique européen, les nouvelles actions seront exclusivement offertes à des « investisseurs institutionnels » tels que définis dans la Directive Prospectus ou qui, selon les circonstances, relèvent du champ d'application de l'article 3(2) de la Directive Prospectus.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre en vente des nouvelles actions au public sur le territoire du Royaume-Uni, ni ne constitue une invitation à une quelconque opération d'investissement au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000 (tel que modifié) du Royaume-Uni. Par conséquent, le présent communiqué de presse est exclusivement destiné (i) aux personnes ne résidant pas au Royaume-Uni, (ii) aux investisseurs professionnels au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Promotions financières) Order 2005, tel que modifié (l'« Order »), (iii) aux personnes visées par l'article 49(2)(a)-(d) de l'Order ; ou (iv) à toute autre personne à laquelle le présent communiqué peut être légalement adressé, toutes ensembles définies pour le présent communiqué comme les « Personnes Eligibles ». Les nouvelles actions sont exclusivement disponibles au profit des Personnes Eligibles. De même, toute invitation, offre ou accord relatif à l'achat ou tout autre engagement résultant en l'acquisition de nouvelles actions, ne pourra être dirigé qu'envers ces Personnes Eligibles. Toute personne n'appartenant pas à la catégorie des Personnes Eligibles est invitée à ne pas agir sur base du présent communiqué ou sur base des informations y contenues.